

LA PÊCHE EN VALLÉE DU HAUT-GIFFRE :

Parcours de pêche : un des plus beaux et plus vastes parcours de pêche en milieu montagnard classé en première catégorie ; 27 km de Giffre depuis Morillon jusqu'à Sixt ainsi que 23 km de nants ; les lacs d'Anterne, de Gers, des Gouilles Rouges, le second lac aux Dames et les lacs communaux de Samoëns et Morillon.

Types de pêche : sportives au toc, au vairon manié, aux leurres, aux appâts naturels et à la mouche.

Types de poissons :

- ✓ En rivières : truite Fario sauvage
- ✓ En lacs : truite Fario et Arc en Ciel, omble chevalier, saumon de fontaine

La carte de pêche départementale pour les torrents, lacs d'altitude et le lac No Kill :

- ✓ Bureaux distributeurs : les offices de tourisme de Samoëns, de Morillon et chez "Narcisse" à Sixt-Fer-à-Cheval
- ✓ Types de carte : à la journée, à la semaine, à l'année
- ✓ Cartes disponibles sur le site : www.cartedepeche.fr

Règlementation :

Première catégorie : concerne : Les nants, le Giffre, les lacs d'altitude et le second lac aux Dames de Samoëns (lac No Kill, pêche respectueuse, un seul hameçon sans ardillon et sans prélèvement). Taille réglementaire de la truite : 25 cm et 5 prises maximum par jour. Trois réserves sont signalées : la première sur le Giffre en amont du pont de Samoëns jusqu'au Clévieux, ensuite du Clévieux jusqu'au pont des Amours y compris la Bézière des Fontaines jusqu'au Chevreret. La seconde sur l'ensemble du Jouathon, à Sixt et la troisième sur le lac du Plan à Sixt.

La carte de pêche intercommunale uniquement pour les deux lacs communaux de Samoëns et Morillon.

Distribuée gratuitement par les offices de tourisme et mairies de la vallée du Haut-Giffre aux résidents touristiques et habitants du Haut-Giffre. (Prises limitées : 3 par jour ; voir règlement sur la carte et affiché aux lacs communaux).

Les appâts distribués par "l'Art des Choix" à Samoëns.

Les gardes de pêche : ONEMA, AAPPMA, Fédération de la pêche, les gardes de la réserve naturelle, les gardes de chasse, les gardes de pêche du Faucigny et la gendarmerie assurent la surveillance et le respect de la réglementation.

Gîte de pêche : L'Hôtel « Le Morillon Chalet de tradition » situé à proximité des principaux spots de la vallée du Haut-Giffre offre un accueil personnalisé et adapté aux pêcheurs.

Site : www.hotellemorillon.com

Guide de pêche : Marc Van LEYNSEELE, guide de pêche professionnel.

Site : www.pecheetrando.com

L'association :

La Société de pêche du Haut-Giffre couvre les villages de Samoëns, Morillon, Sixt-Fer-à-Cheval, Verchaix et adhère à l'AAPPMA du Faucigny à Ayze. Elle comptabilise à ce jour 400 adhérents pêcheurs.

Objet de l'association : participer à la lutte contre le braconnage, la pollution des rivières et plans d'eau ; encourager la surveillance, assurer la régulation des cormorans, le repeuplement des rivières et plans d'eau ; permettre la pratique de la pêche sportive.

Son siège :

Société de pêche du Haut-Giffre
Gandalan - 74 440 Morillon
Tél. : 06 18 07 85 40
Courriel : jeanpolgosset@sfr.fr



Le comité :

- ✓ Président : Jean-Pol GOSSET
- ✓ Vice-président : Jean-Pierre CASSINA
- ✓ Secrétaire : Jean-Marie GURLIE
- ✓ Trésorière : Josiane PELLISSIER
- ✓ Gardes de pêche de la Société : Adrien ALBERTINO : 06.42.87.60.05
Baptiste JARRY : 06.27.31.55.52 - Manuel ROUTIN : 07.80.01.48.20

Les activités :

✓ Les adhérents actifs participent aux nettoyages et alevinages des nants, du Giffre, aux empoissonnements réguliers de tous les lacs, à l'organisation des concours, à la surveillance par les gardes-pêche, à la protection des frayères. Ils jouent le rôle de sentinelle en cas de pollution et contribuent à la protection et à la reproduction de la truite de souche (sauvage).

✓ Avec l'AAPPMA, La Société alevine tous les nants de la vallée et le Giffre une fois par an avec des alevins de souche résistants au milieu torrentiel qui se reproduiront naturellement.

✓ Les adhérents bénévoles initient chaque été 400 jeunes enfants à la pratique de la pêche passion. Ils participent aux pêches électriques (inventaires) afin de mieux comprendre le peuplement des rivières. La Société de Pêche œuvre pour la création de réserves, de parcours NO KILL, pour l'éthique d'une pêche respectueuse de l'environnement en limitant le prélèvement des truites et en respectant la mesure légale ; les truites relâchées le sont avec le plus grand soin leur donnant le maximum de chance de survie.

Plusieurs réunions dans l'année sont organisées avec le comité élargi aux adhérents actifs de la Société, dont une assemblée générale avant l'ouverture de la pêche en février de chaque année.

La Société est en relation permanente avec l'AAPPMA du Faucigny, la fédération de la pêche de la Haute Savoie, l'ONEMA, le SM3A, ASTER, les offices de tourisme et les quatre municipalités du Haut-Giffre.

Elle propose et suggère à ses interlocuteurs toutes solutions visant à protéger la biodiversité, la faune aquatique, les débits réservés ; à faire évoluer les règlements et comportements en fonction de la climatologie.